



## Citation a partie civile devant cour d'appel

Par **DIL**, le **08/05/2013** à **21:49**

bonjour,rnrnJe suis convoquée en tant que partie civile devant la cour d'appel. Suite au premier jugement, la prévenue a fait appel.rnCeci se déroule dans une semaine.rnVoici mes questions:rn1/comment me procurer les pièces de la partie adversern2/comment fournir a la partie adverse et au tribunal mes pièces rn3/dois je m'y rendre pour pouvoir bénéficier des indemnités réclaméesrn4/combien de temps cela dure? le "verdict" est il rendu a la fin de l'audience?rnrnMERCI

Par **chris\_ldv**, le **11/05/2013** à **21:31**

Bonjour,rnrn1) demandez à l'avocat(e) de la prévenue qui fait appelrn rn2) via votre avocatrn rn3) ce n'est pas obligatoire, mais c'est toujours mieurn rn4) ... Le temps nécessaire pour que les juges se prononcent. Le verdict pénal et les éventuels dommages et interets sont communiqués bien plus tardrnrnCordialement,

Par **DIL**, le **12/05/2013** à **16:22**

merci nous n'avons pas d'avocats et je ne sias pas si la prévenue en a ; la secrétaire de la cour d'appel m'a dit que la prévenue appelait tous les jours .....rnrnmerci,